



# Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021

**Compte rendu soulignant les résultats, les risques et  
les changements importants quant au fonctionnement,  
au personnel et aux programmes**



## **1. Introduction**

Le présent rapport trimestriel a été préparé par Bibliothèque et Archives Canada (BAC), tel que l'exige [l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques](#), selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) pour l'exercice 2021-2022 et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#).

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen indépendant.

### **1.1 Mandat de Bibliothèque et Archives Canada**

En vertu de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, le mandat de BAC consiste à :

- préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations actuelles et futures;
- être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
- faciliter, au Canada, la collaboration des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
- servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de BAC.

Les activités de BAC s'articulent autour de deux priorités stratégiques, à savoir la transformation de ses services et l'optimisation de sa capacité numérique.

Afin de rejoindre un plus grand nombre d'utilisateurs et de leur offrir la meilleure expérience possible, BAC travaille à transformer ses services et l'accès virtuel à la collection. Les utilisateurs s'attendent à trouver rapidement ce qu'ils recherchent et à vivre une expérience en ligne conviviale, dynamique et interactive : c'est exactement ce que BAC vise à leur offrir en tirant le meilleur parti des possibilités du numérique.

À l'heure où BAC s'engage à transformer ses services en vue de mieux diffuser le contenu de sa collection, il doit également agir en amont en optimisant son infrastructure numérique et sa capacité d'acquérir, de gérer et de préserver le contenu numérique sans cesse croissant que lui transfèrent les producteurs de contenu canadiens (institutions gouvernementales fédérales, éditeurs et autres créateurs), ou celui qu'il génère grâce à la numérisation.

## 1.2 Méthode de présentation du rapport

Le présent rapport trimestriel a été préparé par BAC en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement et utilisées par BAC, de manière cohérente avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses](#) pour l'exercice 2021-2022. Le présent rapport a également été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

BAC utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore établis en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

## 2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

### 2.1 État des autorisations

Tel qu'il est indiqué dans l'état des autorisations ci-dessous, les autorisations totales disponibles au 30 septembre 2021 sont de 157,5 millions de dollars, comparativement à 143,6 millions de dollars au 30 septembre 2020. Le tableau suivant présente une ventilation détaillée des autorisations par exercice financier :

Autorisation Crédit/législative	Description	Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020
Crédit 1	Dépenses de fonctionnement	109 836 720	108 422 660
Crédit 1	Recettes à valoir sur le crédit	(5 000 000)	(550 000)
Crédit 5	Dépenses en capital	40 841 157	24 205 372
Législative	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	17 231	3 074
Législative	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 750 446	11 521 626
<b>Autorisations totales</b>		<b>157 445 554</b>	<b>143 602 732</b>

L'augmentation nette de 13,9 millions de dollars s'explique principalement de la façon suivante :

- une augmentation de 18,2 millions de dollars liée au partenariat entre BAC, la Bibliothèque publique d'Ottawa et la Ville d'Ottawa pour le projet d'une installation partagée (Ādisōke);
- une augmentation de 2,2 millions de dollars liée aux rajustements salariaux à la suite de la ratification des conventions collectives;
- une diminution de 4,6 millions de dollars liée à l'harmonisation du financement pour le portefeuille de biens immobiliers;
- une diminution de 1,6 million de dollars du financement lié à l'initiative de revitalisation des langues et cultures autochtones;
- une diminution de 0,3 million de dollars liée au report du budget de fonctionnement et au report du budget de capital.

## **2.2 État des dépenses ministérielles budgétaires par article courant**

Tel qu'il est présenté dans l'état des dépenses ministérielles budgétaires par article courant, les cumuls des crédits utilisés représentent 60,6 millions de dollars au 30 septembre 2021, comparativement à 60,7 millions de dollars au 30 septembre 2020. La diminution de 0,1 million de dollars s'explique principalement de la façon suivante :

- une augmentation nette de 2,4 millions de dollars des dépenses ministérielles suivantes, principalement attribuable au portefeuille de biens immobiliers<sup>1</sup>, au partenariat entre BAC, la Bibliothèque publique d'Ottawa et la Ville d'Ottawa pour le projet d'une installation partagée (Ādisōke), ainsi qu'à la gestion et à l'entretien des édifices à vocation particulière :
  - une augmentation de 1,8 million de dollars des dépenses liées aux « services professionnels et spéciaux »;
  - une augmentation de 1,0 million de dollars des dépenses liées à « l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages »;
  - une diminution de 0,4 million de dollars des dépenses liées à la catégorie « autres subventions et paiements », principalement pour des paiements tenant lieu de taxes encourus à la fin du deuxième trimestre en 2020-2021, mais qui seront encourus plus tard dans l'année en 2021-2022;
- une diminution de 1,5 million de dollars des dépenses liées au personnel, principalement attribuable au profil de financement à la baisse de diverses initiatives;
- une diminution nette de 1,0 million de dollars principalement attribuable à des dépenses liées à la catégorie « autres subventions et paiements » expliquée par des coûts en processus de réallocation aux articles de dépenses appropriés et à des variances non significatives au sein des autres dépenses ministérielles budgétaires de l'organisation.

---

<sup>1</sup> Incluant le projet de construction d'un nouvel édifice pour la préservation des archives analogiques à Gatineau.

### 3. Risques et incertitudes

La section qui suit présente les principaux risques de BAC :

- Si BAC ne renouvelle pas ou n'améliore pas les systèmes actuels et les processus qui soutiennent ses opérations numériques, cela risque de nuire à sa capacité de s'acquitter de son mandat de manière efficace et efficiente.
- Si BAC n'a pas la capacité de répondre à ses obligations en lien avec son portefeuille immobilier, ses biens immobiliers risquent de se détériorer et de ne pas répondre aux besoins grandissants et spécialisés d'entreposage de sa collection, ce qui mettrait en péril son intégrité.
- Si BAC ne continue pas d'améliorer l'ensemble des services qu'il offre (tels qu'aux chercheurs, au public, au gouvernement fédéral, aux donateurs, aux bibliothèques, aux éditeurs et pour le soutien aux recours collectifs), il risque de ne pas pleinement répondre aux besoins changeants de ses utilisateurs actuels et futurs et ainsi perdre de sa pertinence.
- Si BAC ne peut recruter, former et maintenir un effectif ayant l'expertise et les compétences requises pour s'adapter à l'évolution rapide de son domaine d'activité, il risque de ne pas être en mesure de remplir pleinement son mandat.

### 4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le 1<sup>er</sup> avril 2021, une nouvelle structure organisationnelle a été mise en place à BAC. Elle repose en grande partie sur notre initiative Vision 2030 et nos deux priorités, soit l'optimisation numérique et la transformation de nos services. L'objectif principal de la restructuration est d'avoir une organisation plus agile, flexible, résiliente et efficace, et mieux préparée à relever les nouveaux défis qui se présenteront. Le 16 août 2021, Amy Buckland a été nommée au poste de sous-ministre adjointe aux Collections à BAC. D'autres nominations sont à prévoir.

Il n'y a pas eu d'autres changements significatifs en ce qui concerne les activités et les programmes de l'organisation au cours du deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2021.

## **Approbation des cadres supérieurs**

Original signé par :

---

Leslie Weir  
Bibliothécaire et archiviste du Canada  
Bibliothèque et Archives Canada  
Gatineau (Québec), Canada  
Le 16 novembre 2021

---

Nancy Taillon  
Sous-ministre adjointe par intérim,  
Services organisationnels et Dirigeante  
principale des finances  
Bibliothèque et Archives Canada  
Gatineau (Québec), Canada  
Le 4 novembre 2021

**Bibliothèque et Archives Canada**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021**

**État des autorisations** *(non vérifié)*

<i>(en dollars)</i>	Exercice 2021-2022			Exercice 2020-2021		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	104 836 720	25 552 644	52 001 056	107 872 660	28 432 584	53 476 872
Crédit 5 - Dépenses en capital	40 841 157	1 862 447	2 758 646	24 205 372	1 012 522	1 435 791
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 750 446	2 937 611	5 875 223	11 521 626	2 880 406	5 760 813
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	17 231	0	0	3 074	0	0
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>157 445 554</b>	<b>30 352 702</b>	<b>60 634 925</b>	<b>143 602 732</b>	<b>32 325 512</b>	<b>60 673 476</b>
<b>Autorisations non budgétaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autorisations totales</b>	<b>157 445 554</b>	<b>30 352 702</b>	<b>60 634 925</b>	<b>143 602 732</b>	<b>32 325 512</b>	<b>60 673 476</b>

\* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

**Bibliothèque et Archives Canada**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021**

**Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié)**

<i>(en dollars)</i>	Exercice 2021-2022			Exercice 2020-2021		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses :</b>						
Personnel	95 058 350	21 622 680	44 099 902	90 935 510	23 336 782	45 612 637
Transports et communications	474 305	27 443	45 638	505 248	34 150	62 940
Information	244 646	60 471	67 131	284 868	35 676	47 893
Services professionnels et spéciaux	8 429 883	4 313 932	5 998 785	15 419 658	2 683 674	4 173 710
Location	1 037 451	331 193	2 139 815	1 228 010	1 007 282	2 496 481
Services de réparation et d'entretien	5 044 709	203 592	213 368	1 077 591	126 486	158 608
Services publics, fournitures et approvisionnements	5 240 414	725 806	875 214	5 226 861	427 600	498 554
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	36 689 298	927 885	1 410 815	19 387 907	371 518	444 946
Acquisition de matériel et d'outillage	650 780	72 867	160 206	1 164 989	42 414	42 582
Paievements de transfert	1 500 000	481 353	1 951 995	1 500 000	288 110	2 145 470
Autres subventions et paiements	8 075 718	1 613 145	3 733 127	7 422 090	3 983 475	5 002 333
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>162 445 554</b>	<b>30 380 367</b>	<b>60 695 996</b>	<b>144 152 732</b>	<b>32 337 167</b>	<b>60 686 154</b>
<b>Moins les revenus affectés aux dépenses :</b>						
Recettes à valoir sur le crédit	5 000 000	27 665	61 071	550 000	11 655	12 678
<b>Total des revenus affectés aux dépenses</b>	<b>5 000 000</b>	<b>27 665</b>	<b>61 071</b>	<b>550 000</b>	<b>11 655</b>	
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>157 445 554</b>	<b>30 352 702</b>	<b>60 634 925</b>	<b>143 602 732</b>	<b>32 325 512</b>	<b>60 673 476</b>